

RAPPORT MENSUEL DE MONITORING DE PROTECTION
Novembre 2021



I. RESUME



8130

incidents en novembre

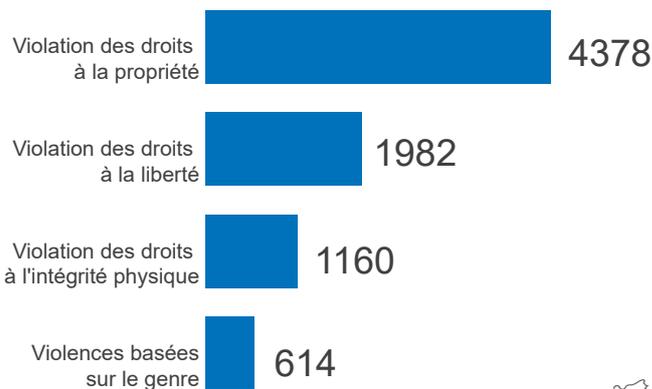


+24%

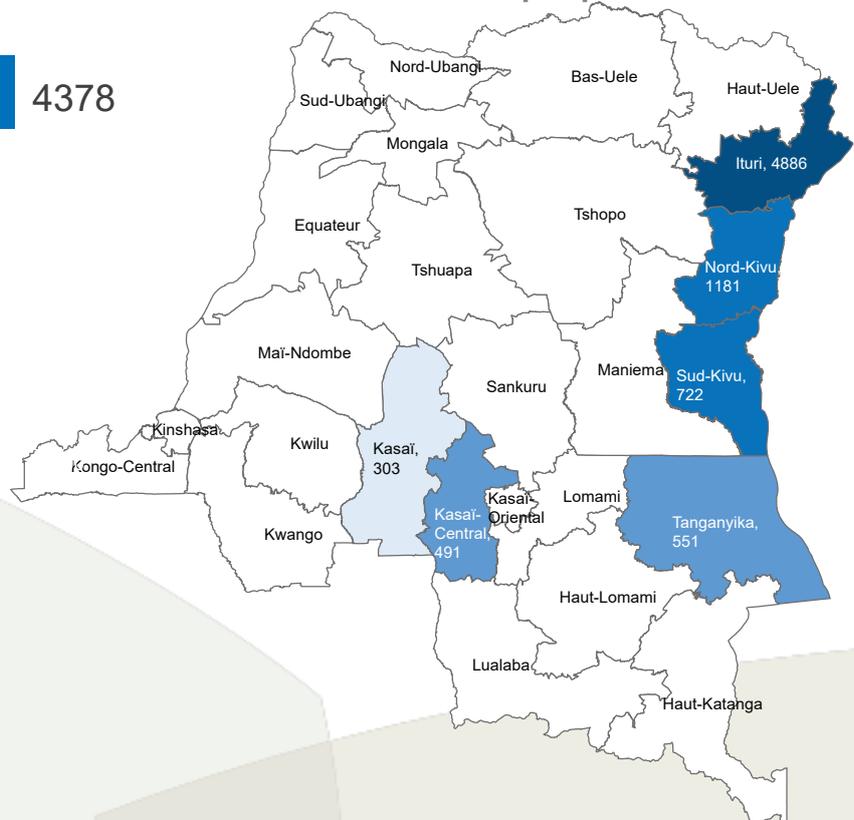
comparé à octobre

- 8130 incidents de protection rapportés au mois de Novembre 2021 soit 1567 incidents de plus comparativement au mois d'Octobre 2021 où 6615 incidents avaient été rapportés. Cette augmentation serait entre autres justifiée par l'activisme des groupes armés et par les opérations militaires des FARDC en Ituri, au Nord Kivu (Etat de Siege), au Tanganyika et au Sud Kivu. Plusieurs tensions intercommunautaires sont aussi signalées dans les autres provinces et le Kasai reste marqué par les expulsions des congolais de l'Angola.
- La province de l'Ituri continue à préoccuper les acteurs de protection car de nombreux incidents sont rapportés entraînant de nouveaux mouvements de populations vers les centres urbains notamment. Pour le mois de novembre, les attaques sur 4 sites de personnes déplacées ont particulièrement affecté les réponses humanitaires. Des plaidoyers ont été faits sur le caractère civil des sites. Les provinces de l'Ituri et du Nord Kivu (NK) sont les principales concernées.
- La mobilité des groupes armés traqués par les forces congolaises et l'Armée Ougandaise a occasionné de graves incidents sur les populations civiles prises entre plusieurs feux avec des violations liées à la liberté, à la propriété, l'intégrité et les VBG. Mais aussi, un accès réduit des acteurs humanitaires. De nombreux mouvements préventifs continus de personnes déplacées de l'Ituri vers le NK sont enregistrés.

d'incidents par catégorie

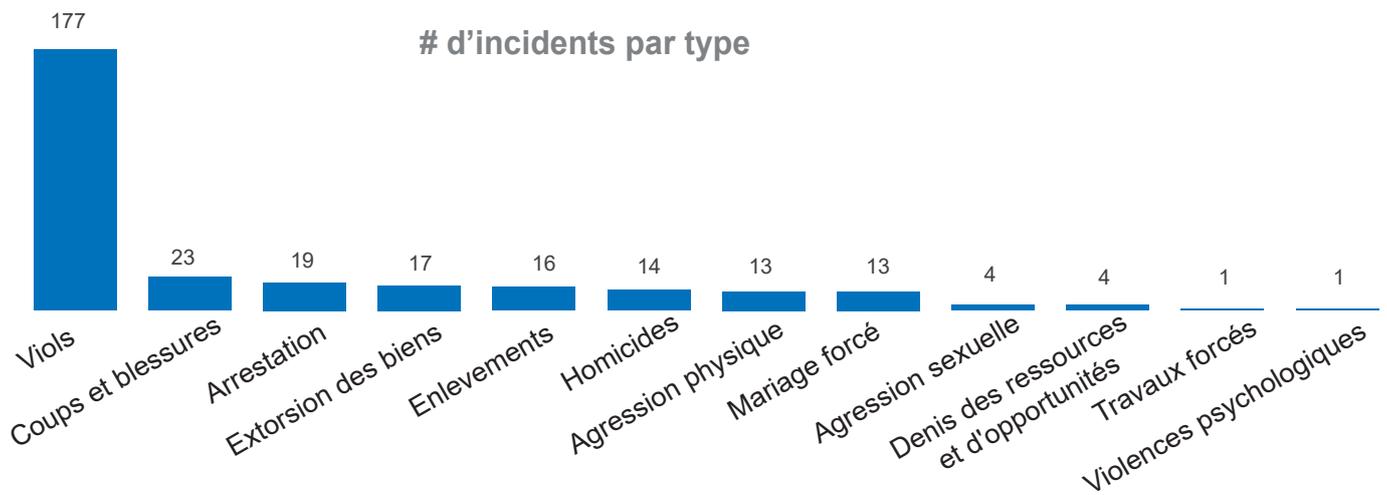


d'incidents par province



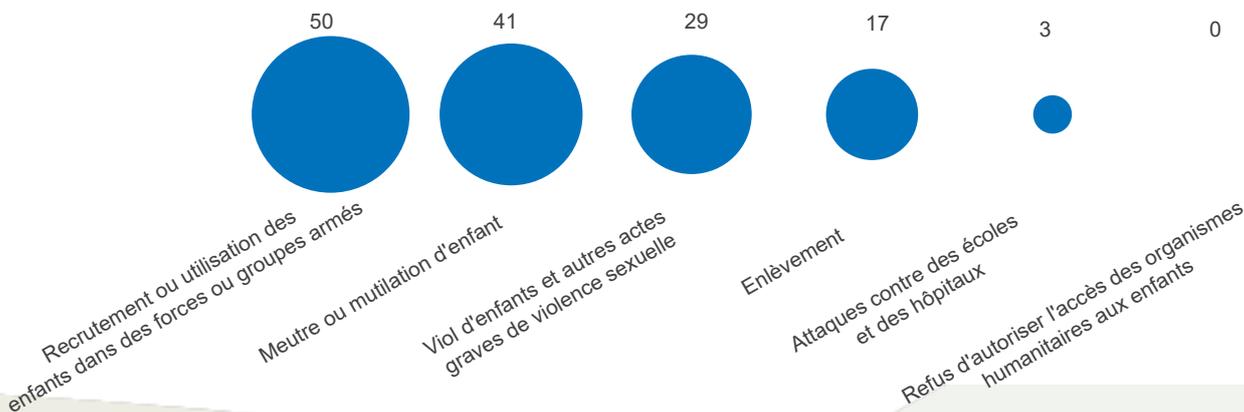
II. PROTECTION DE L'ENFANCE

Le mois de novembre a encore présenté une situation de violations graves des droits des enfants dans toutes les provinces avec un pic pour les cas de viol (177 cas). Les violences sexuelles avec la recrudescence des cas de viols continuent à alimenter les rapports de protection. A cela, on note des cas élevés d'homicide et des arrestations arbitraires. La province de l'Ituri concentre la majorité des cas d'incidents, suivie du NK. En plus, 58 allégations d'incidents graves contre des enfants ont été documentés en Ituri.



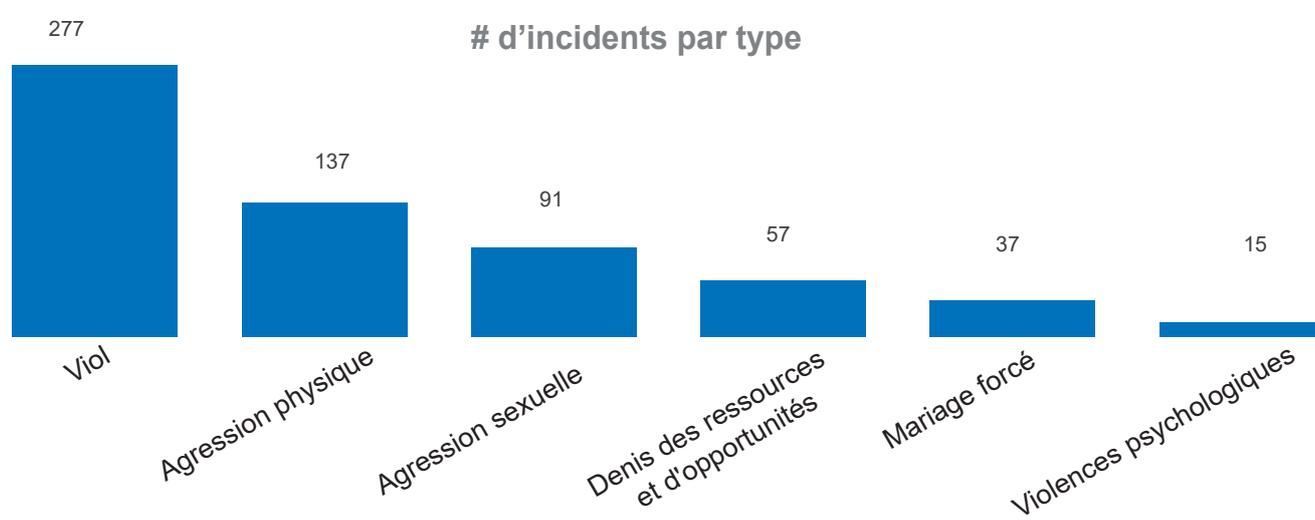
III. ALLEGATIONS DES INCIDENTS 1612

Ce sont 140 allégations des incidents de la Résolution 1612 qui ont rapportées principalement dans les provinces de l'Ituri (58 cas), 55 cas au Sud Kivu, 23 cas au Nord Kivu et 4 dans le Tanganyika. L'on note 50 cas de recrutement d'enfant dont 47 au Sud Kivu, 41 cas de meurtre sur les enfants dont 33 en Ituri, 29 cas de viol sur les enfants dont 11 cas Ituri et 11 cas au Nord Kivu. Les provinces de l'Ituri avec 58 allégations et Sud Kivu avec 55 allégations sont les plus affectées. La situation en Ituri par la recrudescence des mouvements de population a accentué la fragilité de la protection des enfants et des femmes.



IV. VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

La situation des VBG, telle que présentée ci-contre illustre une situation de crise grave dans les communautés victimes des actes des groupes armés et des parties prenantes aux combats. Dans les zones de déplacements, ce sont 614 cas de VBG qui sont enregistrés en novembre. Les viols sont toujours au sommet de la pyramide des incidents avec 277 cas. Sur les différentes prises en charges, le volet médical et psychosocial sont les plus réalisés par les acteurs. Sur les 614 cas, 219 cas ont été pris en charge au niveau médical parmi lesquels, 177 cas dans les 72 heures et 130 cas pris en charge psychologiquement. Les aspects juridiques sont à la traîne. Ce sont 137 cas d'agression physique qui ont autant concernés les hommes que les femmes dans les zones affectées par les opérations militaires. L'absence d'autorité favorise un tant soit peu la recrudescence des cas d'agression sexuelle (91), de cas de mariage forcé.



V. Mouvements de la population

- 34.555 ménages soit 172.775 personnes déplacées à l'interne et à l'externe à la suite des affrontements entre les FARDC et les groupes armés d'une part, entre groupes armés et des expulsions par les autorités Angolaises, d'autre part.
- La province de l'Ituri reste la plus affectée par les mouvements de populations avec 13.371 ménages déplacés internes. Les localités les plus affectées sont celles de Mungbwalu, Nizi, Fataki, Drodoro, Kambala, Aungba, Rimba, Lago, Komanda, Rwampara, Boga, Nyakunde, Vabuloso et Kadanza.
- Au Nord Kivu, ce sont 8.289 ménages déplacés internes soit 41.445 personnes qui sont affectées par les mouvements de populations à Mutongo, Muirya, Kalambairo, Fatua, Walikale, Rwanguba, Kaina, Oicha, Mutwanga, Kibirizi et Masisi.
- Au Tanganyika, il a été noté 6.666 déplacés internes à Nyunzu et Kongolo) soit 33.330 personnes.
- Au Sud Kivu dans le Shabunda, 3.259 ménages déplacés internes à Mumbili, Mulala, Kitakita, Napanepa, etc).
- De façon générale, les retours se font discrètement avec une estimation de 2764^{fi} ménages retournés parmi lesquels, 1453 ménages soit 7.265 personnes au Sud Kivu (Bibokoboko) et 1.311 ménages soit 6.555 personnes au Nord Kivu (Wanianga -Ikobo/Walikale).

Situation sécuritaire et de protection dans les provinces de l'Ituri et du Nord Kivu



Aperçu de la situation

Depuis plusieurs années, la situation sécuritaire et humanitaire est demeurée critique et marquée par la présence et l'activisme des groupes armés à l'Est de la RDC, surtout dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. C'est dans ce contexte que ces 2 provinces ont été placées sous le régime de l'Etat de siège de puis le 6 mai 2021. Malgré les efforts des autorités administratives et des forces de défense et de sécurité congolaises (FARDC et PNC) avec l'appui multiforme de la MONUSCO, la région est toujours caractérisée par la présence et l'activisme de 2 groupes armés principaux, à savoir: les ADF (Forces Démocratiques Alliés) ainsi que le groupe issu de l'ex-mouvement rebelle M23. Vers la fin novembre/début décembre 2021, des opérations conjointes entre l'armée congolaise (FARDC) et l'armée Ougandaise (UPDF) ont effectivement démarrées.

Chronologie des événements

1 Début 2^{ème} semestre 2021 – 2^{ème} moitié de novembre 2021

Recrudescence des attaques contre les sites des déplacés internes, principalement dans la province de l'Ituri. Ces attaques ont eu pour principaux effets:

- Le déplacement secondaire et l'aggravation de la vulnérabilité des personnes affectées par le déplacement;
- L'aggravation des violations des droits humains (meurtres, blessures, enlèvements, violations du droit à la liberté et du droit à la propriété, etc.)
- Etc.

2 Début novembre 2021 – 2^{ème} moitié de décembre 2021

Résurgence de l'activisme du groupe armé M23 qui a attaqué plusieurs positions des FARDC dans les territoires du Nord-Kivu qui sont frontaliers avec le Rwanda et l'Ouganda. Ces attaques ont eu pour principaux effets:

- Le déplacement massif de la population;
- L'aggravation de la situation de protection/augmentation des cas de violations des droits humains;
- Montée des tensions intercommunautaires et spectre de l'internationalisation du conflit;
- Etc.

3 Fin novembre 2021

Début des opérations conjointes FARDC et armée Ougandaise (UPDF) contre le groupe ADF. Ces opérations conjointes ont eu pour effets principaux:

- L'augmentation des attaques ADF, y compris dans les zones jusque là épargnées (débordement);
- Les déplacements massifs (internes et externes) et la détérioration de la situation humanitaire;
- L'aggravation de la situation de protection;
- L'occupation des infrastructures sociales de base et la réduction de l'accès aux services socio-économiques de base;
- Etc.

Remarques

1 Sites des déplacés internes attaqués par les groupes armés

Outre les 4 sites figurant sur la carte ci-contre, le site de Ndjala aurait été attaqué également.

2 Localités/villages attaqués par les M23:

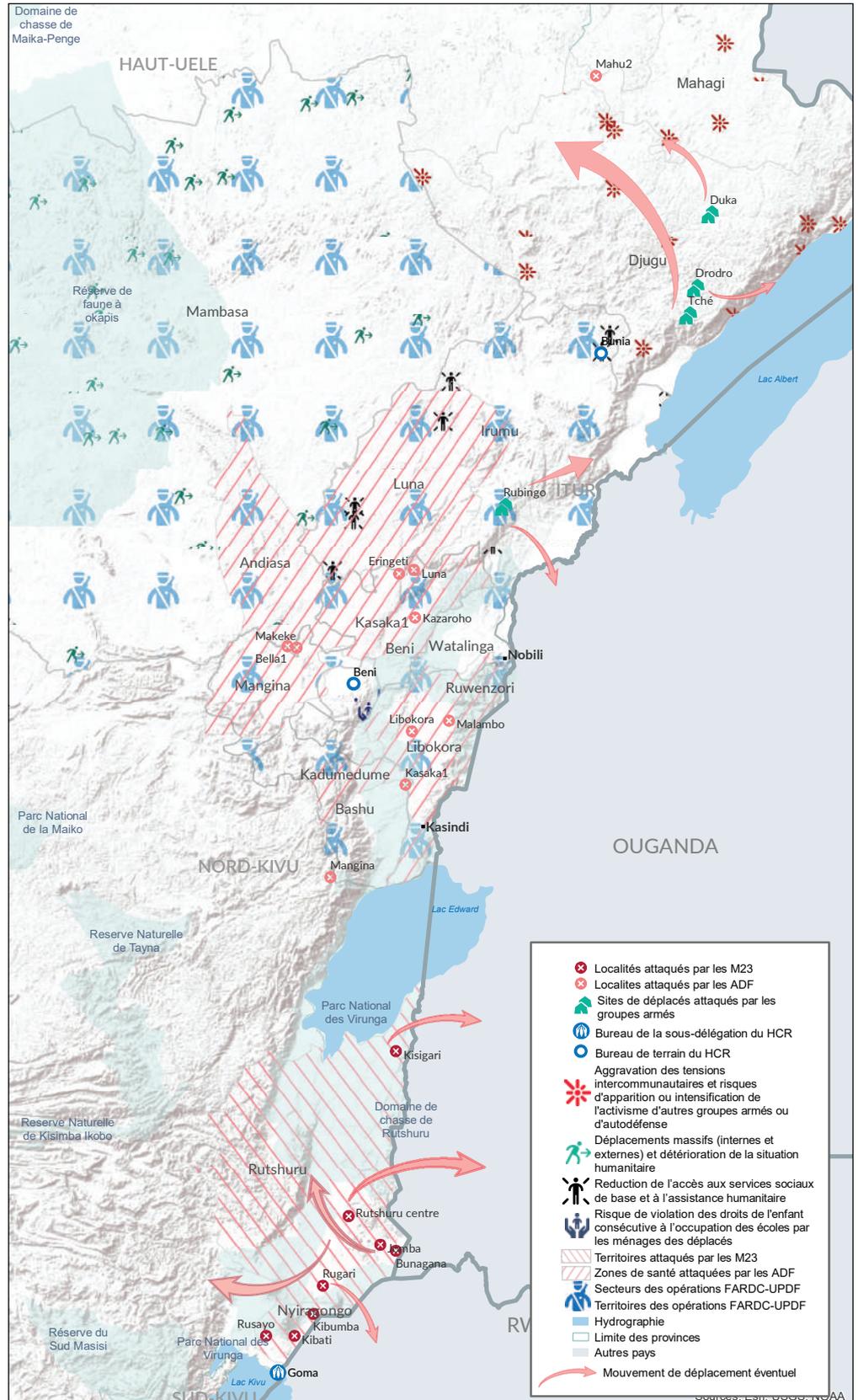
En plus des localités et groupements figurant sur la carte ci-contre, les localités/villages ci-après auraient également subi des attaques perpétrées par les éléments du M23:

- Gikoro
- Chanzu
- Runyoni
- Ndira
- Nguvo
- Ndiza
- Burere
- Bweza
- Muja

3 Localités/villages attaqués (ou à risque d'attaques) par les ADF:

En plus des localités et groupements figurant sur la carte ci-contre, les localités/villages ci-après auraient également subi des attaques perpétrées par les éléments de l'ADF:

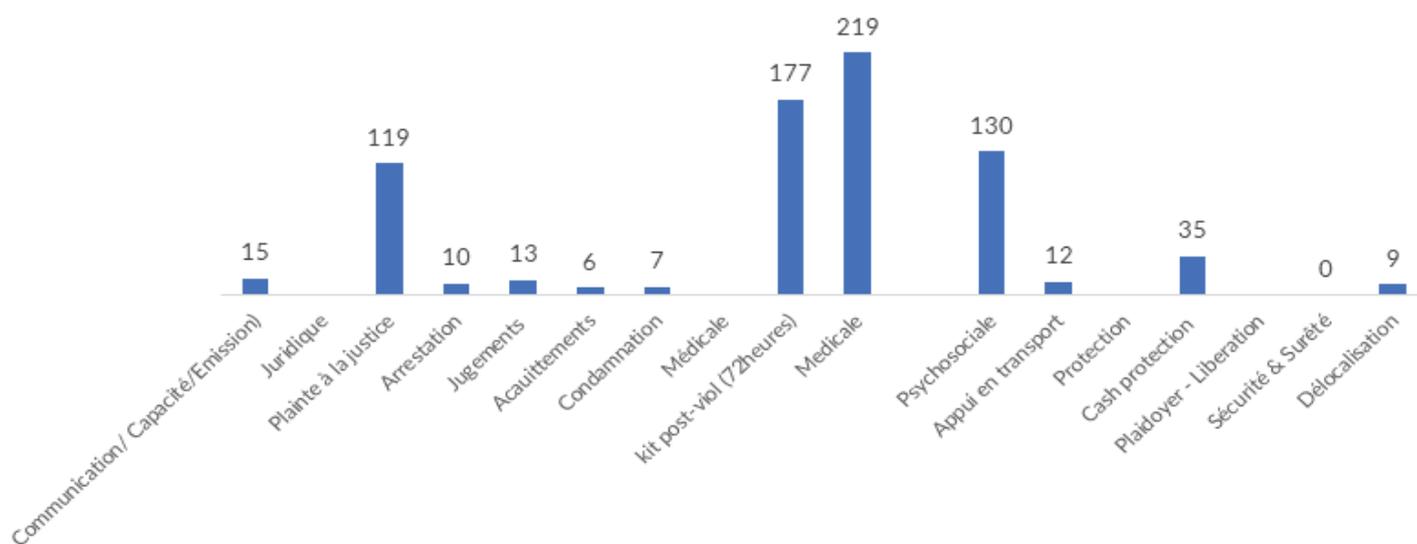
- Andiasa
- Mamolo
- Mapiamba
- Kadumédume
- Musamambu
- Makweta1
- Lukaya3
- Ilimba4
- Musiko5
- Mabasimba
- Mutipi
- Kilya
- Makumbo2
- Poto3
- Mansome



Les limites et les noms indiqués et les désignations utilisées sur cette carte n'impliquent ni approbation ni acceptation officielle par les Nations Unies.

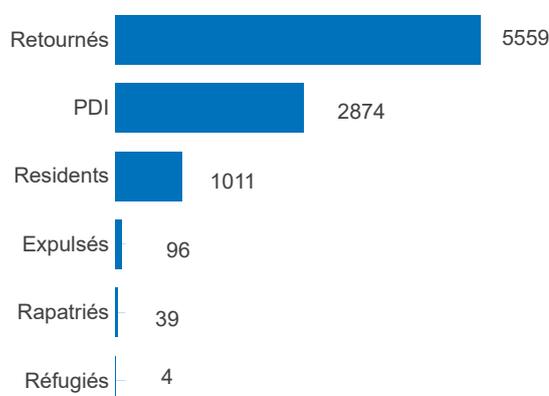
VI. REPONSES AUX INCIDENTS DE PROTECTION

- Sur 119 plaintes déposées auprès des instances judiciaires, seuls 41 sont enregistrées au Kasai, 34 au Kasai Central, 32 au Nord Kivu et 12 en Ituri. Ainsi, 13 jugements ont été rendus dont 7 condamnations et 6 acquittements ainsi que 10 arrestations des présumés auteurs.
- En plus, 219 cas pris en charge au niveau médical parmi lesquels, 177 cas dans les 72 heures, 130 cas prise en charge psychologiquement, 35 survivants sont bénéficiaires du cash protection, 9 cas relocalisés en famille et 15 actions de plaidoyer et renforcement des capacités



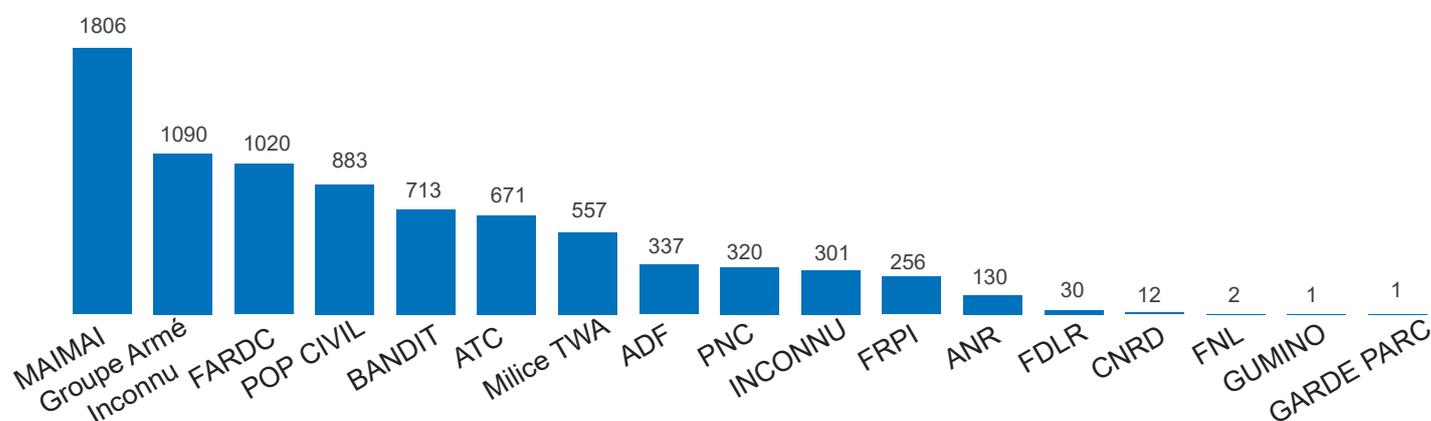
VII. PROFIL DES VICTIMES

9583 victimes sont touchées par les incidents de protection dont 7099 victimes de sexe masculin et 2464 victimes de sexe féminin. La tranche d'âge la plus touchée est celle la plus active (de 18 à 59 ans).



VIII. PROFIL DES PRESUMES AUTEURS

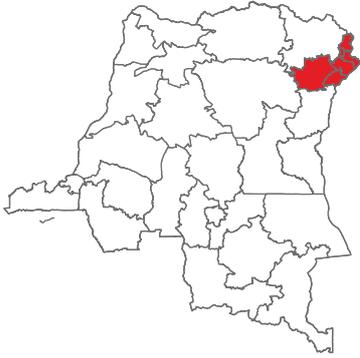
Sur les 8130 incidents rapportés, les groupes armés nationaux et étrangers se distinguent négativement avec plusieurs incidents à leur actif, particulièrement à l'Est de la RDC. On enregistre les Mai- Mai (1806 cas), les Groupes armés Inconnus (1090 cas), FRPI (256 cas), FDLR (30 cas), CNRD (12), les forces de sécurité nationales ne sont pas en reste avec 102 cas (FARDC) et 320 cas par la PNC. A ce groupe, s'ajoute les incidents dont sont responsables les autorités civiles avec 671 cas (DGM, administratifs), 130 cas à l'ANR ainsi que 883 cas imputés à la population civile. Aucune partie prenante de la société ne s'abstient de perpétrer des incidents de protection malgré les renforcements de capacités que s'organisent dans toutes les zones potentielles à risques de violation de droits. Les hommes, les femmes et les enfants continuent à être des victimes directes mais aussi des victimes collatérales du faits de leur présence dans les zones vulnérables.



IX. DEVELOPPEMENTS MAJEURS PAR PROVINCE

L'environnement de protection dans les provinces couvertes par le monitoring protection a été marqué par trois types de menaces protection à savoir, (1) les conflits armés au Nord Kivu, Ituri et Sud Kivu, (2) les activités criminelles dans toutes le provinces ainsi (3) qu'une agitation sociale caractérisées par les tensions sociales/intercommunautaires et les manifestations souvent violentes au Tanganyika (entre les communautés Twa et Bantou dans le territoire de Moba), Sud Kivu (conflit intercommunautaire entre les communautés Bembe, Fuliru et Nyindu contre les Banyamulenges en territoire de Fizi une milice armée dénommée « Gumino ») et Kasaï Central (Conflits du pouvoir coutumier dans le groupement Bakwa Ndaya, secteur Kunduye en territoire de Dimbelenge). Ces différentes menaces entraînent des mouvements de populations avec son corolaire lot de violations des droits humains. Le mois de novembre a aussi fait état de violations du caractère civil des sites (Ituri et NK) ayant entraîné des mouvements de populations sans précédents en Ituri notamment.

ITURI

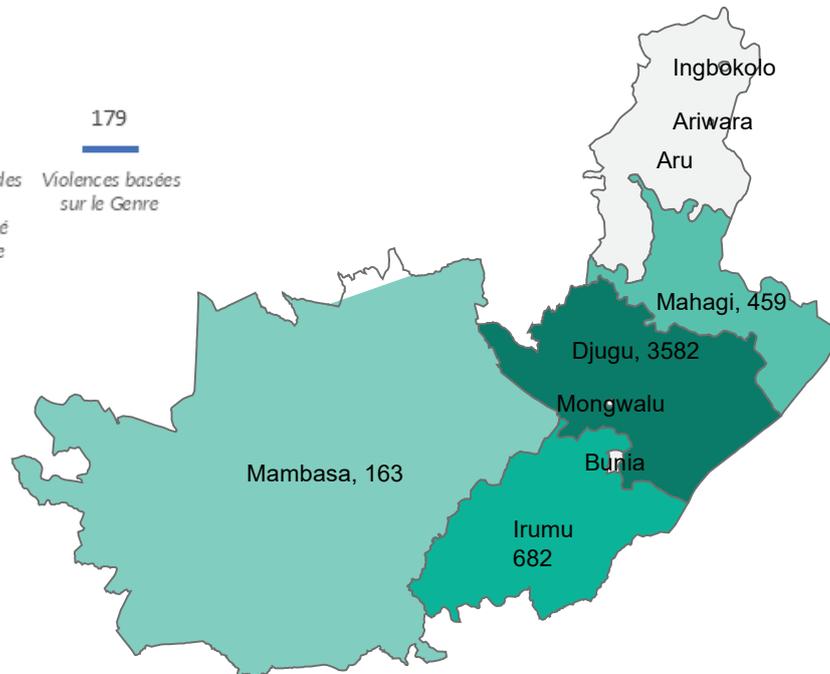


- 4.886 incidents de protection documentés durant le mois de novembre soit une hausse de 2.187 incidents contre 2.699 rapportés en octobre 2021. Province en Etat de siège depuis mai 2021, les mouvements sont néanmoins récurrents dans les localités de Mungbwalu, Nizi, Fataki, Drodro, Kambala, Aungba, Rimba, Lago, Komanda, Rwampara, Boga, Nyakunde, Vabuloso et Kadanza.
- Une situation qui serait justifiée par les attaques des éléments de l'Union des Révolutionnaires pour la Défense du Peuple Congolais de la Coopérative pour le Développement du Congo (CODECO/URDPC) y compris les attaques de 4 sites des personnes déplacées internes dans les zones de santé de Drodro et Fataki. Plus particulièrement à Djugu, les incidents sont passés de 1.166 cas au mois d'octobre à 3.582 cas au mois de novembre soit une hausse de 2.416 incidents (207%).
- À la suite d'attaques attribuées en Ouganda par les ADF en novembre 2021, les forces ougandaises en accord avec l'Etat Congolais sont entrées en RDC en vue de traquer ledit groupe armé dans les provinces du Nord Kivu et de l'Ituri et pour prêter main forte aux FARDC. Cette autorisation s'est matérialisée dès le 30 novembre par des bombardements de l'armée ougandaise sur des positions des ADF dans les localités de Missimba et Katanda en zone de santé de Boga..

Types d'incidents de protection



d'incidents par territoire

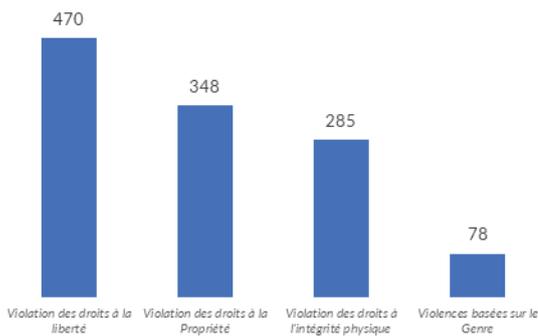


NORD-KIVU

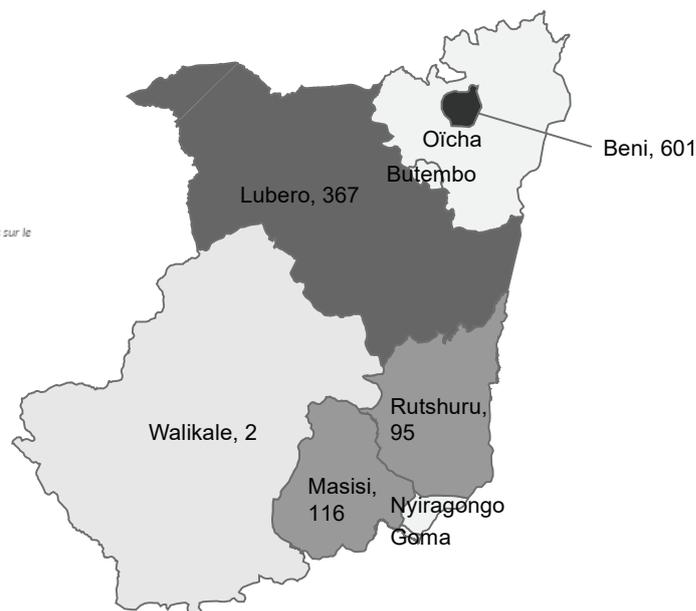


- 1.181 incidents de protection ont été documentés dans la province du Nord-Kivu avec une légère diminution de 56 incidents (soit 5%) comparative-ment au mois d'octobre. Le pic est observé dans le territoire de Beni (601 cas) suivi de celui de Lubero (367 cas) et Masisi (116 cas). Une situation qui ne traduit pas l'amélioration de la situation de protection dans un contexte sécuritaire particulièrement sensible à Beni, Masisi et Lubero.
- Le territoire de Beni a connu une situation particulière avec 5 attaques, 21 incursions, 6 embuscades ont été attribuées aux présumés éléments ADF occasionnant environ 114 meurtres des civils, 50 enlèvements, 21 incendies des maisons et 37 cas des pillages.
- Les tendances indiquent que 32% de ces incidents sont attribuables aux zones militarisées par les FARDC avec une augmentation importante qui s'explique par la prévalence des cas d'extorsion sur le territoire de Beni.

Types d'incidents



d'incidents par territoire



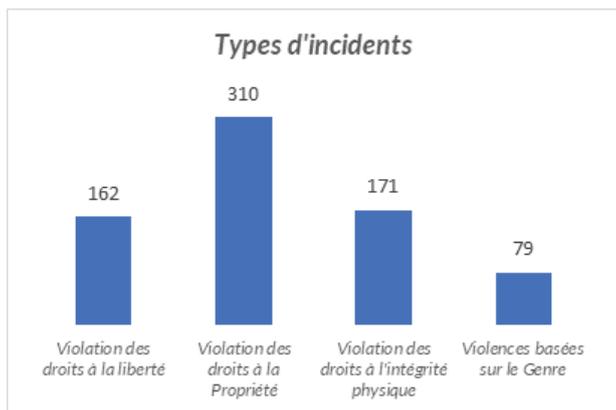
SUD-KIVU



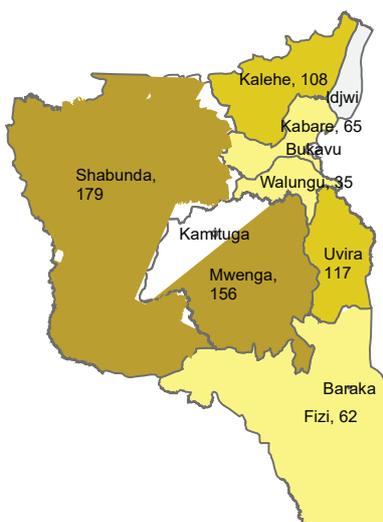
- 722 incidents rapportés dans la province avec un pic dans le territoire de Shabunda (179 cas) suivi de Mwenga (156 cas), Uvira (117 cas), Kalehe (108 cas), Kabambare (65 cas), Fizi (62 cas) et Walungu (35 cas). La situation s'est détériorée dans le territoire de Kabambare où des cas d'enlèvement des civils, de meurtre, des coups et blessures, des cas d'extorsion et viol des femmes par des éléments Mai Mai sont rapportés.

- En sus, des déplacements de la population sont également signalés soit 3.259 ménages dont 16.295 personnes dans le Shabunda (Mumbili, Mulala, Kitakita, Neapanepa etc.) vers notamment, Tulonge, Lubichako en territoire de Fizi dans la province voisine du Sud-Kivu et Kalonda 2 dans le Maniema. On enregistre un déplacement à la suite des affrontements entre FARDC et Mai Mai dans les localités de Mutuka et Mutupeke en groupement de Benyabemba.

- A Fizi comme à Kalehe, l'on note une activité intense des groupes armés sur les carrés miniers dans les groupements de Basimukuma Sud, Basikasilu, Babungwe Sud en secteur de Ngandja. Les parties en présence sont la CNRD (Commission Nationale pour le Renouveau et la Démocratie et Forces Démocratiques pour Libération du Rwanda), les FDLR et Mai Mai Kirikicho dans les Hauts Plateaux de Kalehe (Ziralo et Buzi). Une situation qui justifierait le recrutement et l'utilisation d'enfants avec un total de 47 cas notifiés.



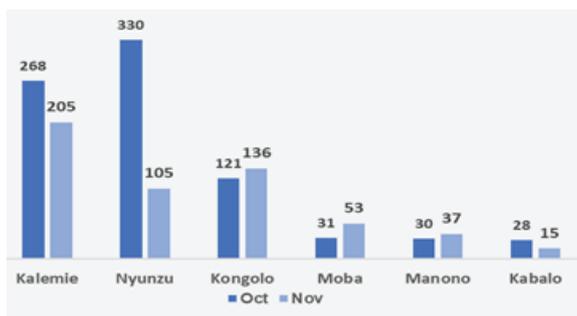
d'incidents par territoire



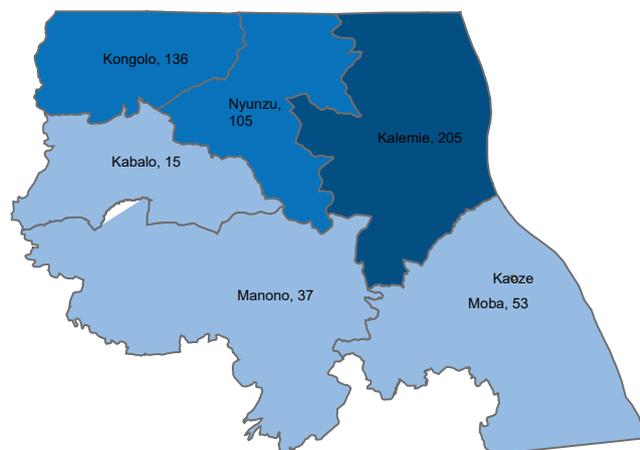
TANGANYIKA



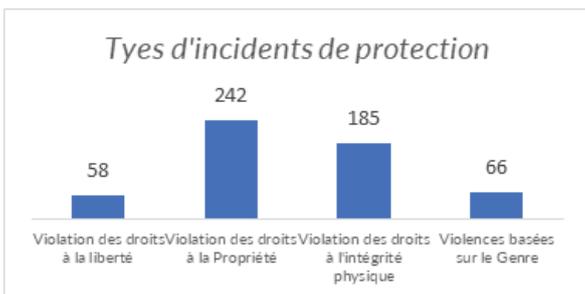
- 551 incidents de protection rapportés au mois de Novembre 2021 avec plus d'incidents dans le territoire de Kalemie soit 37,20 % des cas suivi de celui de Kongolo avec 24,68 % cas, Nyunzu avec 19,05 % cas, Moba (9,61%) des cas, Manono 6,71% des cas et de Kabalo (2,72%) des cas. Outre les tensions entre les communautés Twa et les Bantu, il y a aussi des attaques des Maï-Maï de la faction Apa Na Pale, Malaïka de la faction Faux jours.
- Le mode opératoire des acteurs armés qui se traduit souvent par les pillages, incendies de maisons, extorsions des biens, taxes illégales, etc expliquerait plus d'atteintes du droit à la propriété avec 240 cas soit 43,55 %, 185 cas d'atteintes du droit à la vie et à l'intégrité physique soit 33,57%, 66 cas des violences basées sur le genre soit 12% suivi des atteintes du droit à la liberté avec 58 cas (10,52 %).
- En plus des attaques des Maï-Maï Malaïka et de l'afflux de personnes déplacées en provenance de Maniema dans le Territoire de Kongolo, l'on enregistre de plus en plus des exactions commises principalement par les services de sécurité et de défense (FARDC, PNC, DGM) notamment, des cas de taxes illégales, d'extorsions des biens, de coups et blessures et des arrestations arbitraires dans les localités Kilubi sur axe Sola, Nemba sur l'axe Munono-Honda, aire de santé Timpa et la localité Keba située dans l'aire de santé de Keadu.
- Dans le territoire de Manono, la reddition des ex-combattants Maï-Maï, accompagnée de trois importants leaders proches de l'ancien chef du groupe armé (Gédéon MUTANGA) est un pas vers la paix. Près de 169 combattants de la faction Bakata-Katanga avec leurs dépendants (femmes et enfants) se sont rendus aux FARDC dans le secteur de Mpyana et ont été cantonnés dans les villages Kankole et Kishale, le 5 novembre 2021.



d'incidents par territoire



Tyes d'incidents de protection



KASAI-CENTRAL

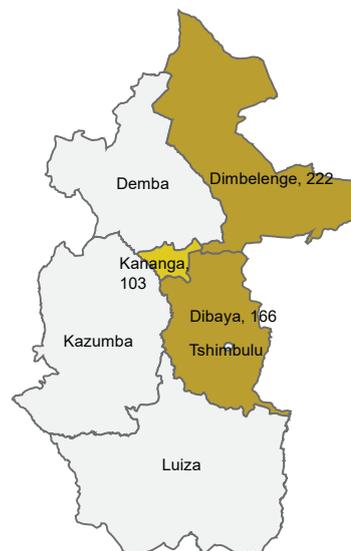


- 491 incidents de protection rapportés en Novembre 2021 soit une augmentation de 45 incidents comparativement au mois de Novembre où 446 incidents étaient rapportés. Plus d'incidents sont rapportés dans le territoire de Dimbelenge soit 222 cas suivi du territoire de Dibaya avec 166 incidents et la ville de Kananga avec 103 cas. L'on note en effet, 172 cas des violences sexuelles basées sur le genre (35,0%) parmi lesquels 75 cas viols, 165 incidents du droit à la propriété (33,6%) dont 113 cas de taxes illégales, 83 incidents du droit à la vie/intégrité physique (16,9%) avec 73 cas de coups et blessures, 52 Incidents du droit à la liberté (10,6%) avec 18 arrestations arbitraires/détentions, 19 cas de conflits foncier (3,9%) dont 17 cas de conflits de limite.
- Les enfants ont été plus affectés avec 111 cas soit 22,6% dont 83 cas des violences sexuelles et basées sur le genre avec 53 viols, 15 incidents du droit à la vie dont 14 cas de coups et blessures et 1 cas de torture et traitements inhumains ; 11 incidents du droit à la liberté dont 10 cas de travaux forcés et 2 incidents du droit à la propriété (2 cas de taxes illégales). Il convient de noter des cas d'exploitation d'enfants sont rapportés dans les écoles rurales ou certains enseignants et d'autres responsables scolaires utilisaient les élèves comme main d'œuvre gratuite dans leurs champs.

Tyes d'incidents de protection



d'incidents par territoire



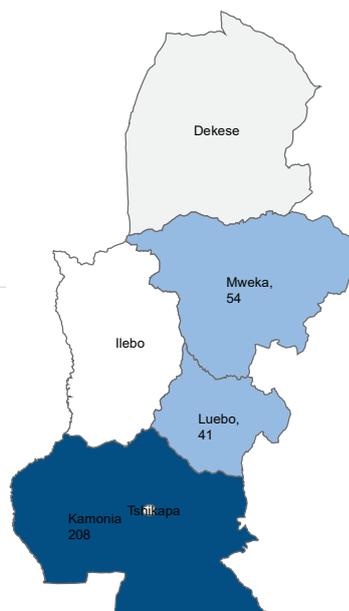
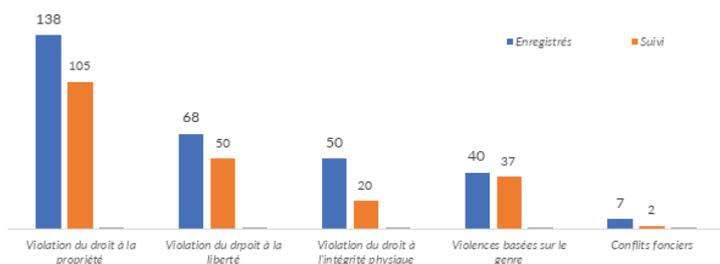
KASAI



- 303 incidents de protection rapportés en Novembre soit une diminution de 273 incidents comparativement au mois d'octobre où 576 incidents étaient rapportés. Le pic est observé dans le territoire de Kamonia avec 208 incidents, 54 incidents à Mweka et 41 incidents à Luebo avec une prédominance des incidents du droit à la propriété et celles du droit à l'intégrité physique. A Kamonia l'augmentation des cas s'expliquerait par les expulsions des congolais de l'Angola suivie malheureusement des incidents de protection.

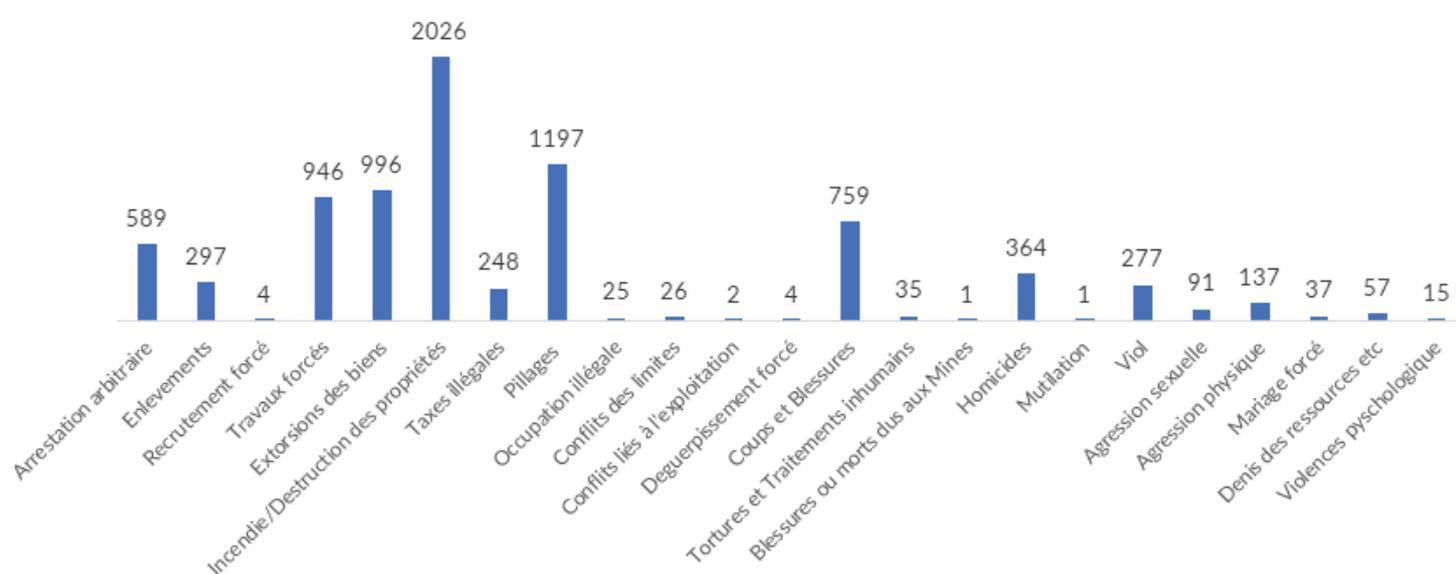
- La province du Kasai reste marquée par les expulsions brutales des congolais de l'Angola via la zone frontalière de Kamako dont 1027 personnes parmi lesquelles, 644 hommes, 207 femmes et 176 enfants (91 garçons et 85 filles). En dehors de plusieurs cas rapportés, deux décès et 8 victimes des coups et blessures graves par les forces de l'ordre Angolaise (police) rapportés dont 5 cas dans l'aire de santé Mua-Kahango et 3 cas dans le centre de santé Manshala au village Ssha-Makungu. Ces expulsés qui étaient dans les mines de diamant en Angola sont souvent arrêtés et victimes des cas de tortures avant leur expulsion en RDC. Il n'y a aucun système mis en place pour la prise en charge médicale des expulsés.

d'incidents par territoire



X. APERÇU SUR LES INCIDENTS DE PROTECTION

Ce diagramme synoptique des incidents de protection illustre la gravité de la situation de protection dans les provinces couvertes. Une analyse des incidents touche autant les incendies, destructions de propriété que l'intégrité physique y compris quelques cas de GBV (1702 cas) sont rapportés. 759 cas des coups et blessures sont répertoriés en Ituri (199 cas), Tanganyika (152), Sud Kivu (142 cas), Nord Kivu (132 cas) mais aussi des cas d'homicides avec 364 cas dont 164 cas en Ituri et 140 cas au Nord Kivu, 277 cas de viol etc. En plus, une attention particulière mérite d'être faite sur les cas d'enlèvements soit 297 cas dont 146 en Ituri et 111 cas au Nord Kivu tout comme les cas de mariage forcé soit 37 dont 15 cas en Ituri et 11 cas au Kasai Central. Toutes les couches sociales sont affectées par les incidents de protection..

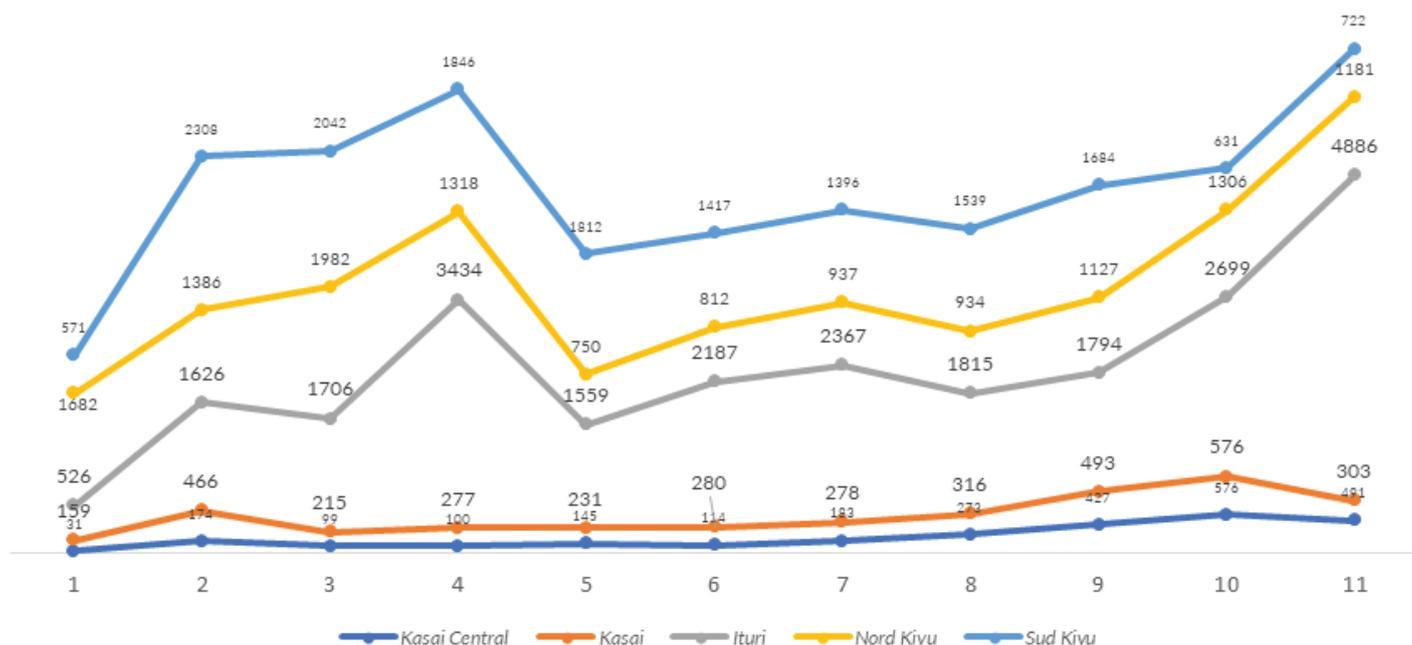


XI. ANALYSE COMPARATIVE DES TENDANCES

- Il ressort de ce tableau des tendances de janvier à Novembre que les incidents de protection sont en augmentation croissante en Ituri, Nord Kivu et Sud Kivu. Une situation qui s'expliquerait par la multiplicité d'acteurs armés dans cette partie du pays. Sans compter les FARDC, le baromètre de sécurité du Nord Kivu a identifié en 2019 autour de 130 groupes armés dans le seul Kivu alors qu'en 2020, l'inventaire fait un total de 122 dans tout l'est du Congo (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri et Tanganyika) dont 11 groupes armés en Ituri, 57 au Sud Kivu, 45 au Nord Kivu et 9 dans le Tanganyika. De ces groupes armés, les plus actifs comme présumés auteurs des incidents de protection sont notamment, les différentes factions Mai-Mai, CADECO, FDLR, ADF, Gumino.

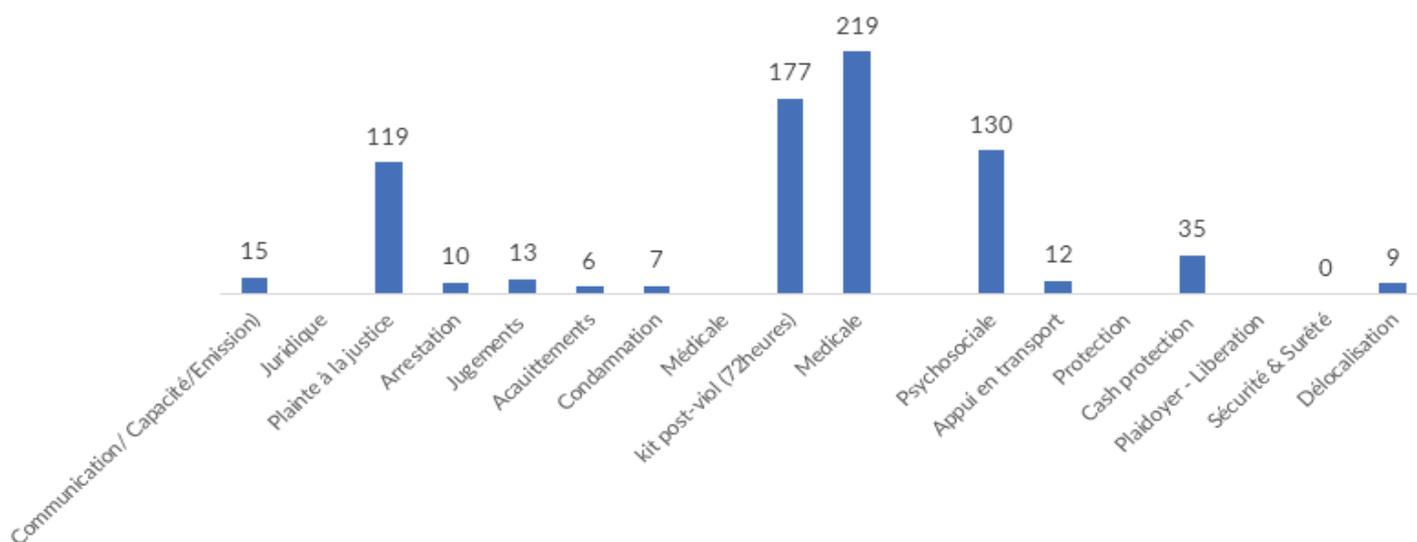
- En plus, l'augmentation des incidents au Nord Kivu et Ituri ; provinces en état de siège dénote de la dégradation de la situation dans ces entités car la vision de l'Etat de siège était de restaurer l'autorité de l'Etat. L'implication de l'armée ougandaise dans ces opérations est un des indicateurs expliquant la complexité de la situation et plus particulièrement, les incidents relatifs aux droits humains. Dans le Kasai cependant, l'analyse de la courbe des incidents fait ressortir une certaine stagnation à partir de Mars jusqu'en septembre avec une particularité en Octobre où les deux provinces ont enregistré les mêmes nombres d'incidents.

Evolution des tendances de janvier à novembre



XII. Réponse Protection

L'analyse des actions de réponse dénote le faible impact comparativement aux incidents rapportés. En effet, sur les 119 plaintes déposées auprès des instances judiciaires, seuls 13 jugements ont été rendus dont 7 condamnations et 6 acquittements ainsi que 10 arrestations des présumés auteurs. Les réponses sont en deçà des attentes en vue de rétablir les victimes dans leurs droits et ramener les acteurs de violations de droits de répondre de leurs actes. L'impunité continue à sévir dans les provinces affectées par les mouvements de population et aucune diligence provinciale ou régionale ne se prononce sur l'urgence à rétablir l'ordre et le droit des personnes.



Au niveau de la réponse humanitaire, il serait souhaitable d'améliorer la synergie entre les projets de protection à base communautaire et celui d'appui à la gouvernance locale puisque la plupart des actions de mises en œuvre sont déployées en réponse aux incidents de protection rapportés. En plus, les équipes de protection sur terrain doivent répertorier toutes les actions de réponse développées sur terrain en réponse aux incidents de protection. Elles doivent aussi être très renforcées en qualité et en nombre pour rapporter les faits qui intéressent la communauté de protection.

XIII. RECOMMANDATIONS

- Faire un plaidoyer auprès du Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières sur les violations de droits humains en lien avec les expulsions des congolais en Angola.
- Engager des actions de suivi et plaidoyer pour sanctionner les auteurs des homicides sur 114 civils en Ituri.
- Engager des actions de dénonciation et de plaidoyers sur les violations du caractère civil des sites pour sanctionner les auteurs contre les attaques de 4 sites des personnes déplacées internes en Ituri et au NK.
- Renforcer le mécanisme de surveillance des violations 1612 dans les provinces en état de siège et plus particulièrement, les cas des meurtres, recrutements et viols d'enfants qui sont en augmentation.
- Renforcer la synergie d'actions opérationnelles entre les projets de monitoring protection – de protection à base communautaire – appui à la gouvernance locale (NEXUS) au Nord Kivu – Tanganyika – Ituri- Sud Kivu – Kasai et surtout au niveau de la réponse.
- Organiser une mission d'évaluation protection – Education et VBG plus approfondie sur les cas d'exploitation d'enfants dans les écoles rurales dans le Kasai.
- Engager des discussions avec les autorités au niveau national et provincial sur les exactions imputées aux forcés de sécurité nationales (FARDC et PNC) ainsi que celles des autorités civiles.
- Mener des actions de plaidoyer pour renforcer les capacités des forces congolaises sur la protection des droits humains, plus particulièrement pour les PDIs, les réfugiés et apatrides mais aussi privilégier des actions de coordination civilo-militaire dans les zones d'urgence humanitaire et d'opération militaire.